



PICARDIE NATURE

Amiens, le 3 janvier 2013

Monsieur Jean-François CORDET  
Préfet de la Région Picardie  
51 rue de la République  
80020 AMIENS Cedex

Dossier suivi par Yves MAQUINGHEN  
yves.maquinghen@picardie-nature.org  
Téléphone : 03 62 72 22 52

**Objet : avis sur le projet de Plan Pluriannuel de Développement Forestier de la Picardie**

Monsieur le Préfet,

Nous avons pris connaissance du projet de Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF), mis en consultation sur les sites Internet de la DREAL et de la DDRAF, aussi vous trouverez ci-dessous nos remarques sur ce projet.

Tout d'abord nous déplorons que ce projet de PPRDF ne soit essentiellement qu'une approche économique, l'approche multifonctionnelle apparaît tout simplement ignoré. Il est pour nous essentiel de préciser que la forêt est un écosystème complexe, recelant une biodiversité souvent de très haut niveau, beaucoup plus riche que les écosystèmes cultivés qui dominent dans notre région. Ces particularités font de la forêt un outil précieux face aux défis que doit relever l'humanité contre la lutte contre les gaz à effet de serre, l'érosion de la biodiversité et le réchauffement climatique.

Il est fortement regrettable que la thématique des continuités écologiques ne soit pas abordée. Pire, le terme "Trame Verte et Bleue" ne figure uniquement que dans les freins réglementaires, de même que tous les outils réglementaires de protection de la biodiversité, preuve que la préservation de la biodiversité n'est pas prise en compte dans ce projet puisqu'aucune des fiches actions proposées ne concerne la biodiversité.

Nous approuvons cependant la volonté de préserver et développer une filière locale du bois. La Picardie a le potentiel pour le développement d'une véritable filière de transformation du bois, avec un marché local potentiel non négligeable. Cette démarche correspond à nos attentes en termes d'économie d'énergie mais aussi de lutte contre le réchauffement climatique. Nous soutenons le redéploiement de filières bois locales en Picardie afin d'éviter que les meilleurs grumes partent à l'étranger, en particulier en Chine, ce qui est à la fois désastreux pour la valeur ajoutée locale et pour le bilan carbone.

Étant donné que la forêt picarde possède une biodiversité des plus remarquables, avec notamment le massif de Compiègne-Laigue-Ourscamps, nous demandons qu'il y ait une



ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER

1/2

intensification de la protection des sites à haute valeur biologique. La Picardie est lanterne rouge en France dans ce domaine.

Aussi il nous semble des plus importants que l'État face preuve d'exemplarité et de volontarisme dans la mise en œuvre des politiques publiques de protection de la biodiversité forestière. Nous réitérons notre demande de conservation de 20 % des surfaces forestières du massif de Compiègne-Laigue-Ourscamps, plus vaste massif forestier et plus grande zone Natura 2000 de Picardie, en particulier pour les vieux bois / gros bois (peuplement de plus de 150 - 200 ans), et 10% sur le reste des massifs forestiers. Il y a donc là une réelle possibilité de dynamiser la politique de Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP) par la création de nouvelles aires protégées (Réserve Biologique Dirigée, Réserve Biologique Intégrale, Réserve Naturelle Nationale, Réserve Naturelle Régionale...).

Il nous semble des plus importants que tous les plans et schémas régionaux en cours de création (Plan Régional Agriculture Durable, Stratégie de Création des Aires Protégées, Schéma Régional de Cohérence Écologique) se fassent avec le même désir de préservation de notre patrimoine naturel régional.

Nous restons à la dispositions de vos services pour tous compléments d'information et vous prions d'accepter, Monsieur le Préfet, nos salutations les plus distinguées.

Le Président,  
Patrick THIERY

